

RELEVÉ DE DÉCISIONS

Conseil académique (CAC)

Séance extraordinaire du 16 décembre 2025

1. Le Conseil académique a émis un avis favorable concernant :

- ☞ Le contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) 2025-2027 entre Avignon Université et l'État

2. Le Conseil académique a procédé à :

- ☞ L'élection de deux personnels enseignants élus au Conseil académique de l'université pour siéger au sein du conseil du Service de santé étudiante (SSE)

À noter : l'ensemble des documents sera prochainement consultable sur la plateforme e-Doc de l'Université dans la rubrique Gouvernance – Conseil académique en formation plénière.

Le Président d'Avignon Université

Georges LINARÈS

Signature calligraphique
le 10/01/2026 19:49:07 +01:00



Direction
des Affaires Juridiques
et Institutionnelles

CAMPUS HANNAH ARENDT

74 rue Louis Pasteur
84 000 Avignon
+ 33 (0)4 90 16 25 25
president@univ-avignon.fr